

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>Bloc de Compétences 1 (BC1) : Préparation d'une séance de raft ou de nage en eau vive en milieu naturel et artificiel en s'engageant dans une démarche qualité.</b>			
A.1.1 Accueil les différents publics sur le temps qui précède la navigation (vestiaires, accès à l'eau, respect du milieu de pratique)	C.1.1.1. Informer les pratiquants sur les règles d'usage visant au respect du site de pratique de raft et de nage en eau vive et de son environnement en veillant les faire respecter.	<p>Mise en situation professionnelle suivie d'un entretien :</p> <p>La mise en situation professionnelle se déroule sur le lieu d'accueil des pratiquants, le lieu est choisi par l'organisme de formation.</p> <p>La durée de la séquence d'accueil est de 15 min maximum. Elle est suivie d'un entretien oral de 20 minutes maximum avec les évaluateurs.</p> <p>L'organisme de formation fournit au candidat un public, du matériel de navigation, un plan de navigation. Ce public ne sera pas constitué par des stagiaires en formation "CQP accompagnateur raft et nage en eau vive".</p>	<p>Présente clairement l'activité de raft et de nage en eau vive.</p> <p>Les spécificités et règles d'usage du site sont formulées (propreté, respect des zones protégées, respect de la nature...)</p> <p>Les informations claires et pertinentes sur le respect du site et de son environnement sont transmises</p> <p>La compréhension des informations est vérifiée</p> <p>Les règles de fonctionnement et le déroulement de séquence de navigation de raft et de nage en eau vive sont présentés aux participants de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, ...)</p>
	C.1.1.2. Accueillir les participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à une séance de raft et de nage en eau vive	<i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement</i>	<p>Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté aux participants</p> <p>Les éventuelles difficultés de communication des participants sont</p>

		<i>de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	prises en compte (personnes en situation(s) de handicap par exemple)  Explicite les règles d'accès à l'eau de son site de pratique de manière compréhensible.  Présente la conduite à tenir garantissant le respect des autres usagers de l'espace de pratique de raft et de nage en eau vive
A.2.1 Prise en compte des besoins et des attentes des pratiquants afin de proposer une séance adaptée en raft ou en nage en eau vive	C.2.1.1. Identifier les attentes et les motivations des pratiquants en amont d'une séance de raft ou de nage en eau vive en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.		Identifie les caractéristiques du public accueilli notamment celui en situation de handicap  Prend en compte les motivations des pratiquants pour les orienter dans une activité adaptée de raft et de nage en eau vive.
	C.2.1.2 : Evaluer le niveau de pratique, les capacités et limites des pratiquants pour une séance de raft ou de nage en eau vive en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.		Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)  La condition physique des participants est évaluée  Le niveau de pratique des participants est repéré  Les besoins spécifiques et particularités des participants, dont ceux en situation de handicap sont identifiés en tenant compte des exigences de l'activité
	C.1.2.3. Proposer des prestations de raft ou de nage en eau vive adéquates aux attentes des pratiquants en choisissant des parcours et des		Présente les activités de raft et de nage en eau vive de la structure.

	supports de navigation adaptés suivant l'évaluation de leur niveau.		Propose une prestation aux participants en choisissant des parcours et des supports de navigation adaptés
A.1.3 – Attribution du matériel nécessaire à la pratique du raft et de la nage en eau vive.	C.1.3.1. Equiper les pratiquants en utilisant du matériel adapté à la pratique du raft ou de la nage en eau vive avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.		Les spécificités des différents publics (adultes, enfants, personnes en situation de handicap, seniors, etc.) sont explicitées  Choisit et équipe les pratiquants avec du matériel de raft et de nage en eau vive conforme à la législation en vigueur, adapté niveau de pratique et à leur gabarit.
	C.1.3.2. Vérifier l'usage par les pratiquants des équipements de protection individuelle afin de garantir la sécurité de la navigation en raft ou en nage en eau vive en intervenant le cas échéant.		Vérifie la bonne utilisation des équipements individuels (EPI) de protection du raft et de nage en eau vive (casque et gilet de flottaison)  Ajuste les EPI (casque et gilet de flottaison) si nécessaire
A.1.4 – Evaluation de la satisfaction client et mise en œuvre de la démarche qualité	C.1.4.1. Mesurer la satisfaction des pratiquants en utilisant des outils d'évaluation pour modifier ou ajuster l'offre de navigation à proposer en raft ou en nage en eau vive.		Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)  Recueille et analyse le ressenti des pratiquants.  Propose une offre de navigation adaptée suivant les résultats recueillis

	C.1.4.2. Conseiller les pratiquants pour favoriser leur évolution et le goût de la pratique en raft ou en nage en eau vive.		<p>Transmet des informations claires sur les évolutions de pratiques possibles.</p> <p>Identifie et prend en compte les motivations des pratiquants pour les orienter.</p> <p>Adapte le message au public et à ses envies.</p>
--	---	--	--

**Bloc de compétences 2 (BC2) : Accompagnement des pratiquants dans l'activité de raft ou de nage en eau vive en respectant les principes de sécurité**

A.2.1 Prise en compte et mise en œuvre des paramètres de la sécurité préventive (sécurité, réglementation, matériel, technique, fonctionnement du groupe...)	C.2.1.1. Assurer la mise en œuvre d'une séance de raft et de nage en eau vive en transmettant les informations utiles à son bon déroulement	<p>Mise en situation professionnelle suivie d'un entretien :</p> <p>La mise en situation sera réalisée sur une rivière de classe III.</p> <p>Le support de navigation (raft ou nage en eau vive) sera tiré au sort par le candidat.</p> <p>Le lieu de la certification sera défini par l'organisme de formation.</p>	<p>Explicite les règles de fonctionnement et le déroulement de séquence de navigation.</p> <p>Explicite comment le candidat tient compte dans son animation de séance des 3 thématiques de l'art. 322.42 a.63 du code du sport.</p> <p>Explicite les principes de navigation en eau intérieure ainsi que les modalités d'organisation de la séquence de navigation.</p>
--	---	--	---

	C.2.1.2. Présenter aux pratiquants les règles de navigation et les consignes de sécurité pour suivre une séance de raft ou de nage en eau vive en veillant à leur bonne compréhension.	La navigation se déroule en convoi conformément à la réglementation en vigueur.  L'organisme de formation fournit au candidat un public, du matériel de navigation, un plan de navigation.  Ce public n'est pas constitué de stagiaires en formation "CQP accompagnateur raft et nage en eau vive"  Le candidat dispose de 20 min maximum de préparation et a la possibilité de reconnaître le parcours de la manière qui lui apparaît le plus appropriée.	Réalise un briefing de sécurité clair, complet et concis avant la navigation en raft et nage en eau vive.
A.2.2 : Suivi d'un programme de navigation en convoi en raft et en eau vive défini et adapté au public accueilli.	C.2.2.1. Suivre un plan de navigation en convoi de raft et de nage en eau vive défini en amont par le responsable du convoi en proposant des adaptations en fonction du niveau des pratiquants.	La durée de la séquence de navigation est comprise entre 45 min à 90 min.  La séquence de navigation est suivie d'un entretien oral de 20 minutes maximum avec deux évaluateurs.	Réalise une séquence de navigation qui correspond au programme défini par le responsable du convoi.  Repère les comportements typiques des pratiquants notamment ceux en situation de handicap  Propose des adaptations de son intervention en fonction du niveau et du profil des pagayeurs ou des nageurs.  Dynamise l'activité suivant les consignes du responsable de convoi.
	C.2.2.2. Naviguer en convoi en raft et nage en eau vive en appliquant les consignes du responsable du convoi conformément aux principes internationaux de communication orale et gestuelle.	La durée de la séquence de navigation est comprise entre 45 min à 90 min.  La séquence de navigation est suivie d'un entretien oral de 20 minutes maximum avec deux évaluateurs.  <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement</i>	Se positionne de façon adéquate dans le convoi.  Communique avec le responsable du convoi.  Agit en réponse aux commandes du responsable de convoi.  Relaie les signes organisationnels et directionnels d'aide à la navigation.  Réalise un feedback au responsable de convoi en fin de séquence de navigation.

A.2.3 Navigation en autonomie et de façon sécurisée en classe III en mobilisant différentes techniques de progression.	C.2.3.1. Assurer une navigation sécurisée en raft et en nage en eau vive au sein d'une rivière de classe III en mobilisant les techniques de navigation adéquates, ses connaissances réglementaires et environnementales.	<p><i>de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i></p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Démonstration technique suivie d'un entretien.</p> <p>Les deux supports de navigation raft et nage en eau vive doivent être présentés.</p> <p>La démonstration technique et sécuritaire est réalisée sur une rivière de classe 3 choisie par l'organisme de formation.</p>	<p>Réalise une navigation fluide et sécurisée sur un parcours de classe III.</p> <p>Réalise un bac, un stop, une reprise de courant. Il stabilise l'embarcation dans un rouleau.</p> <p>Navigue à vue et occupe toutes les places au sein d'un convoi.</p> <p>Transmet des consignes claires permettant une navigation sécurisée de l'embarcation ou du groupe de nageurs. (En position de barreur en raft ou de serre-file en nage en eau vive).</p>
	C.2.3.2. Optimiser ses déplacements en raft et en nage en eau vive en ayant une lecture anticipée du courant et du relief de la rivière.	<p>L'organisme de formation fournit au candidat du matériel de navigation.</p> <p>La durée de l'épreuve de navigation est comprise entre 30 et 60 min (deux supports présentés).</p>	<p>Adapte sa trajectoire en fonction des mouvements d'eau et des obstacles présents sur la rivière.</p> <p>Est capable de s'arrêter dans un endroit approprié sur la rivière.</p>
	C.2.3.3. Identifier les zones à risque sur une rivière de classe III maximum afin de sécuriser la navigation de celle-ci en raft et en nage en eau vive.	<p>La séquence de navigation est suivie d'un entretien oral de 20 minutes maximum avec deux évaluateurs. Lors de l'entretien la gestion des incidents et l'intervention pour restaurer une situation de pratique sécurisée seront abordées.</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement</i></p>	<p>Identifie les risques liés au matériel, au site de pratique et au niveau des pratiquants.</p>
A.2.4 Accompagnement d'une sortie proposée par un responsable, en raft ou en nage en eau vive, en conseillant les pratiquants et en adaptant son intervention au regard des besoins des pratiquants et des conditions de pratique.	C.2.4.1. Expliciter les différentes techniques d'initiation en raft ou nage en eau vive afin de faciliter la navigation avec les embarcations		<p>Explicite les différentes techniques de navigation en raft ou en nage en eau vive.</p> <p>Adapte son vocabulaire pendant la démonstration.</p> <p>Vérifie la compréhension des informations transmises aux pratiquants.</p>

	C 2.4.2. Apporter des conseils et des corrections techniques afin d'adapter la progression individuelle et collective des pratiquants tout au long de l'activité en raft et nage en eau vive avec une attention particulière à ceux en situation de handicap	<i>de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	Explicite la difficulté technique
			Adapte les conseils techniques et le vocabulaire utilisé à son public
			Propose des solutions et des alternatives pour poursuivre l'activité.
			Explicite les situations potentiellement sources d'incidents dans l'environnement.
A.2.5 Gestion des incidents et intervention pour restaurer une situation de pratique sécurisée en raft et en eau vive.	C.2.5.1. Se positionner au sein du convoi de navigation en raft et en nage en eau vive pour intervenir rapidement en cas d'incident.		Identifie les zones de dangers et connaît les attitudes sécuritaires à adopter pour les phénomènes de rappel, marmite, siphon, de portefeuille, de coincement, de dressage. Maîtrise de l'utilisation du matériel spécifique de sécurité Accompagne un pratiquant de nage en eau vive en difficulté en maintenant son flotteur pour naviguer.
	C.2.5.2. Intervenir en cas d'incident en utilisant les techniques de sécurité et de sauvetage spécifiques à l'activité de raft et de nage en eau vive		Démontre les techniques de sauvetage : lancer de corde, retournement du raft, récupération d'un pagayeur ou d'un nageur isolé. Se positionne correctement pour les manœuvres. Donne des consignes claires et précises. Met le groupe en sécurité sur la rivière.
	C.2.5.3. Prévenir la base nautique en cas d'incident en utilisant les moyens de		Choisit et utilise un matériel de communication adapté au lieu et type

	communication adaptés au lieu de pratique de raft et de nage en eau vive		de pratique pour prévenir la base nautique et/ou les secours.
A.2.6 Réaction face à un accident au cours de la pratique en milieu naturel et en milieu artificiel l'activité de raft et de nage en eau vive	C.2.6.1. Protéger le(s) blessé(s) en mettant en sécurité le reste du convoi de raft et de nage en eau vive.		Maitrise les principes courants de protection des personnes. Protéger le(s) blessé(s) en mettant le reste du groupe en sécurité.
	C.2.6.2. Alerter les secours en cas d'accident en respectant les procédures existantes et en utilisant les moyens de communication adaptés au lieu de pratique de raft et de nage en eau vive		Respecte les procédures à suivre pour gérer la situation autour de l'accident.
	C.2.6.3. Appliquer les procédures de sécurité en milieu artificiel afin de stopper l'activité de raft et de nage en eau vive sur la rivière en assurant la sécurité des utilisateurs.		Applique les procédures spécifiques du site de pratique en milieu artificiel.

**Bloc de Compétences (BC3) : Préparation et maintenance d'un site artificiel de pratique et du matériel nécessaire aux activités du raft et de nage eau en vive**

A.3.1 Préparation et réparation du matériel de raft et de nage en eau vive en répondant aux contraintes réglementaires et environnementales ainsi qu'aux besoins techniques, récréatifs et sécuritaires des pratiquants	C.3.1.1. Contrôler l'état des différents types de matériel de navigation afin de rendre compte d'éventuelles anomalies en vue d'effectuer les opérations d'entretien quotidien.	Entretien oral avec deux évaluateurs sur la base de cas concrets (durée comprise entre 10 et 20 minutes)	Explicite le bilan des observations. Explicite les opérations à effectuer.
	C.3.1.2. Réaliser l'entretien et les réparations de base sur le matériel de navigation afin de garantir son utilisation de manière sécurisée.	<i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	Identifie le matériel nautique et de sécurité défectueux. Présente les principales techniques de réparation.

	C.3.1.3. Organiser le transport du matériel de raft et de nage en eau vive de manière sécurisée à l'aide d'une remorque.		Le chargement et l'attache des bateaux sont efficaces et sûrs.
	C.3.1.4. Appliquer les éléments réglementaires en vigueur afin de contrôler les équipements individuels de protection, le matériel de navigation et de sécurité nécessaires à la pratique du raft et de nage en eau vive		Explicite la réglementation liée aux EPI Fait l'inventaire des EPI Contrôle les EPI Isole les EPI défectueux
A.3.2 – Préparation de l'espace artificiel de pratique de raft et de nage en eau vive	C.3.2.1. Vérifier l'état de l'espace de pratique nautique artificiel de raft et de nage en eau vive en garantissant son usage de manière sécurisée.		Inspecte le ponton d'embarquement. Inspecte le plan d'eau et le bassin de navigation.
	C.3.3.2. Réaliser l'entretien quotidien et les réparations de base sur l'espace de pratique artificiel de raft et de nage en eau vive en permettant un usage sécurisé		L'entretien et la maintenance préventive de l'espace de pratique artificiel sont réalisés
<b>Bloc de compétences 4 (BC4) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives</b>			

A.4.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer	C.4.1.1. Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations	<p><b>Présentation d'un projet professionnel</b> par le candidat à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>Entretien oral avec deux évaluateurs</b> (durée 30 minutes maximum, dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes maximum de questions)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>Avis écrit du tuteur</b> sur le projet (grille d'évaluation mise à disposition par le certificateur)</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i></p>	Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé...) Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand...) Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées
	C.4.1.2. Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport		Les avantages et inconvénients des différents types de contrats de travail utilisés dans l'emploi sportif sont identifiés Les principales dispositions de la réglementation en vigueur dans le domaine du multi.salarial et de la pluriactivité sont identifiées
A.4.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation	C.4.2.1. Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel	<p><b>Avis écrit du tuteur</b> sur le projet (grille d'évaluation mise à disposition par le certificateur)</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i></p>	Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés
	C.4.2.2. Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérés Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés

